



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
Actions de formation

Formation de Langue des Signes Française (LSF)

**L'Association des Sourds de l'Aude est aussi accréditée
« Centre de préparation aux épreuves du Diplôme de Compétence en Langue : Langue des
Signes Française »**



Déclarée en tant qu'organisme de formation à la D.R.E.E.T.S. Occitanie sous le n° 91-11-00934-11
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)

N° SIRET : 411 301 815 000 48 - Code APE : 9499 Z
10 Rue de l'ancien port des catalans-
Maison des Associations - 11100 NARBONNE
Tel : 04 68 49 97 07 - Fax : 09 78 59 24 12 - Portable : 06 76 27 73 62
Site : sourds-narbonne.fr - E-mail : lsfnarbonne@gmail.com

L'Association des Sourds de l'Aude est affiliée à l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Aude.
L'ASA est une association du type loi 1901 à but non-lucratif reconnue Organisme d'intérêt général à caractère éducatif, social et humanitaire.

Le diplôme de compétence en langue (DCL)

Qu'est-ce que le DCL ?

Le DCL permet d'évaluer la compétence en langue opérationnelle en milieu professionnel. Il facilite la validation de compétences en langue dans le cadre d'une démarche de développement personnel, d'insertion, de reconversion, d'évolution ou de mobilité professionnelle.

De ce fait, il est de plus en plus utilisé par les acteurs du monde de la formation professionnelle comme certification en amont et/ou à l'issue de dispositifs de formation en langue.

L'originalité du DCL réside dans le scénario proposé aux candidats. Il constitue le support de la mise en situation. Les différentes activités communicatives sont évaluées de manière intégrée dans une évaluation globale : une seule et même épreuve pour tous, un résultat en fonction de la performance réalisée.

Il ne s'agit pas d'évaluer de façon isolée et artificielle une « succession » de compétences dans le but d'obtenir un bon résultat. Cette approche de l'évaluation est très appréciée des entreprises qui souhaitent mesurer la compétence en langue de leurs collaborateurs.

Sa durée de validité est illimitée. Les droits d'inscription s'élèvent à 100 euros.

Attention, toute personne utilisant son CPF, devra passer le DCL.

Quelles sont les particularités du DCL ?

Le DCL a été enregistré à l'inventaire auprès de la commission nationale de la certification professionnelle le 6 février 2015 et inscrit sur la liste nationale interprofessionnelle du Comité Paritaire Interprofessionnel National Emploi Formation (COPANEF) le 7 juillet 2015.

Le DCL s'adresse à tout adulte qui souhaite faire reconnaître ses compétences en langue.

L'examen est accessible sans condition de nationalité, de formation, de diplôme ou d'activité professionnelle préalable.

Il est donc éligible au compte personnel de formation (CPF).

Et après ?

Equivalence et passerelle : Néant

Suite de parcours : Possibilité de poursuivre dans différentes études universitaires.

Le diplôme permet de valider des compétences complémentaires à l'exercice d'un métier.

En fonction du niveau de langue obtenu au diplôme, différents métiers sont accessibles dans les domaines : de l'accueil, du tourisme, du service à la personne....

Et le DCL en Langue des Signes Française (LSF) ?

Le DCL est un diplôme national professionnel ouvert à 13 langues, dont la LSF, (code RS : 5463, certificateur : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, date d'enregistrement)

A l'ASA, nos formations sont structurées suivant le système de « cycles et de niveaux » prévus par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Cette même classification de niveaux est utilisée pour les résultats du DCL (exemple « Cycle A2 acquis » correspond au cycle A2 déterminé par le CECRL).

Ce nouvel agrément « Centre de préparation aux épreuves du Diplôme de Compétence en Langue » permet à l'association de vous former à la Langue des Signes et pour ceux qui le désirent de vous préparer à l'examen du DCL-LSF.

Plus de renseignements sur le site <https://www.education.gouv.fr/dcl>.

Nos formations

Retrouvez les taux d'obtention du DCL LSF de nos stagiaires et le taux de réussite de notre centre de formation sur notre site internet : <https://sourds-narbonne.fr/taux-de-reussite-et-avis>

et la Politique de protection des données personnelles à l'ASA à la page suivante : <https://sourds-narbonne.fr/renseignements-administratifs>

Public Concerné :

Les personnes entendant qui souhaitent apprendre la Langue des Signes pour pouvoir communiquer avec un proche sourd ou malentendant (enfant, adolescent, parent...) et lui permettre de s'épanouir.

Les personnes devenues sourdes qui souhaitent ne pas s'enfermer dans l'isolement.

Tout public (à partir de 16 ans) qui pour des raisons personnelles ou professionnelles, est motivé pour communiquer avec les personnes sourdes.

Les stages sont habituellement organisés pour un maximum de 12 personnes pour le cycle A1, maximum 10 personnes pour le cycle A2, maximum 8 personnes pour le cycle B1 et maximum 6 personnes pour le cycle B2.

Nos formations et salles sont accessibles à la plupart des situations de handicaps, merci de contacter la référence handicap Mme NOËL Claire avant pour une adaptation si besoin à l'adresse mail suivante : contact@sourds-narbonne.fr.

Durée:

La formation se divise en niveaux de 30 heures réparties selon le calendrier joint et les horaires suivants:

Les stages intensifs (SI) sur 4 jours: 30 heures réparties sur 4 jours de 9h00 à 17h30, selon les jours fériés.

Les stages intensifs (SI) sur 5 jours: 30 heures réparties du lundi 9h30 au vendredi 16h30.

Descriptif et déroulement:

Cours en présentiel uniquement. Formatrice: personne sourde diplômée maîtrisant la Langue des Signes Française.

Nous utilisons diverses méthodes pédagogiques tout le long de la formation: Démonstrative, maïeutique, magistrale etc.

Les supports pédagogiques sont variés: images, textes, vidéos, jeux, etc.

Matériel et support pédagogiques adaptés (caméra, ordinateur portable, vidéoprojecteur...), local indépendant. bibliothèque spécialisée à disposition.

Mode d'évaluation:

A la fin de chaque niveau une évaluation sommative partielle, sous forme de test, sera effectuée. Le but est de vérifier l'expression et la compréhension. Les critères d'évaluations sont:

- L'expression
- La compréhension
- L'iconicité: capacité de description des objets ou des personnes par leurs formes,...
- Le vocabulaire
- L'aisance, la fluidité
- Le respect des 5 paramètres

A la fin de chaque cycle une évaluation sommative globale, sous forme d'entretien, sera organisée. Le but est de vérifier si le stagiaire a acquis les compétences demandées suivant les critères de niveaux du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) et ainsi pouvoir poursuivre l'apprentissage.

Objectifs des niveaux, aptitudes et compétences:

Programme établi selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

A <i>Utilisateur élémentaire.</i>	Cycle A1 (120 heures): Introductif - découverte Etre capable de se présenter et de tenir une conversation avec une personne sourde à rythme lent sur des thèmes basiques de la vie quotidienne à travers des phrases simples.
	Cycle A2 (120 heures): Intermédiaire - usuel Etre capable de suivre et participer à une conversation entre deux personnes sourdes qui signent normalement sur des sujets quotidiens.
B <i>Utilisateur intermédiaire.</i>	Cycle B1 (180 heures): Seuil Etre capable de comprendre une vidéo LSF, de traduire un texte, de participer à un débat en argumentant.
	Cycle B2 (180 heures): Avancé - indépendant Etre capable de réceptionner des vidéos de rythme soutenu sur des thèmes divers et complexes: techniques, sciences. Communiquer avec spontanéité avec un natif de la langue.

Tarifs par niveau selon financement (à partir de 5,00 €/heure):

	LIEU DES COURS	
	NARBONNE	HORS NARBONNE
PERSONNEL :		
TARIF NORMAL	220 €	240 €
ETUDIANT/DEMANDEUR D'EMPLOI (sur présentation d'un justificatif)	190 €	210 €
REDUIT Sourd, parents d'enfant sourd ou conjoint (sur présentation d'un justificatif)	150 €	170 €
EMPLOYEUR OU ORGANISME FINANCEUR :		
PLEIN TARIF (du 1 ^{er} au 4 ^e niveau = jusqu'à 120 h) France Travail, Opco, CPF, Autre	450 €	
DEGRESSIF: (Pour tous les niveaux suivants = après 120 h) France Travail, Opco, Autre (<i>impossibilité sur CPF</i>)	430 €	
MDPH	190 €	210 €

Ces tarifs sont susceptibles d'être modifiés à tout moment pour des stages en dehors de Narbonne en fonction du lieu.

Inscription et prérequis:

Les niveaux se font dans l'ordre (A1.1, A1.2, A1.3, A1.4, A2.1, A2.2, A2.3, A2.4, B1.1, B1.2, ...). Aucun prérequis n'est nécessaire pour le niveau A1.1. Chacun des autres niveaux ne peut être suivi que si le précédent a été acquis auparavant. Si le stagiaire n'a pas suivi le ou les niveaux précédents à l'ASA, il devra présenter une attestation de niveau récente ou effectuer une évaluation auprès de l'association.

Cette évaluation est payante (30 €). Si le stagiaire s'inscrit à au moins un niveau de formation dans l'année scolaire en cours, cette somme sera alors «enregistrée» comme frais d'inscription.

La place d'un stagiaire sera réservée, qu'une fois le formulaire de positionnement rempli, le règlement intérieur signé et les 30 € de frais d'inscription reçus (suite à l'admission confirmée par l'A.S.A.).

Si le stagiaire ne se présente pas au stage, le chèque d'acompte sera encaissé et ne pourra faire l'objet d'un quelconque remboursement (sauf cas de force majeure).